

Retraites : stoppons le projet de régression sociale ! Non au système universel par points !

Le projet gouvernemental confié depuis près de deux ans à Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, prend forme. Ce dernier fait des annonces au cœur de la période estivale, après un simulacre de concertations orchestré pour détourner l'attention de la population sur les vraies raisons de cette nouvelle réforme régressive.

**Au nom de « l'équité » personne ne sera épargné :
actifs comme retraités toutes et tous perdants !**

Le système Macron par points est injuste. Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés, malgré ce que martèle le gouvernement, en accélérant la baisse de leur pension, et en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière, avec un âge réel de départ à la retraite à 64 ans voire 65 ans. Le retraité partant à l'âge légal de 62 ans même avec une carrière complète, n'aura pas les moyens de vivre dignement sa retraite. Le libre choix dans ces conditions est un leurre.

**C'est la fin de notre système de retraite calculé en trimestres
et des mécanismes de solidarité !**

Aujourd'hui, 90 % des 16 millions de retraités bénéficient d'au moins un dispositif de solidarité ! Avec ce système par points, les pensions vont chuter : les mauvaises années vont être comptabilisées (les plus petits salaires de la carrière, le temps partiel subi, les périodes de chômage ou de précarité...), en lieu et place des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois (pour les fonctionnaires) actuellement. Dans un système par points, ces périodes défavorables sont totalement prises en compte, et nécessitent d'être compensées, avec le risque que la compensation soit plus faible qu'aujourd'hui. Double peine pour les femmes, les personnes malades ou invalides, les jeunes précaires ou les privés d'emploi !

La réforme supprime les 42 régimes de bases et complémentaires existants qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est l'ensemble des dispositifs de départs anticipés (carrières longues, pénibilité, handicap, amiante...) qui seront beaucoup moins favorables.

Un système par points au service de la finance au détriment des retraités !

Ce système de retraite s'inscrit dans un projet de société construit sur le modèle libéral. Il met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite. Les points acquis pendant la vie professionnelle ne garantiront pas un niveau de pension suffisant. La valeur du point au moment de la retraite sera tributaire de la conjoncture économique, de l'équilibre budgétaire et de l'espérance de vie par génération.

La retraite de demain se construit dès aujourd'hui !

Pour la CGT, il faut au contraire préserver et améliorer notre modèle social. Pour gagner de meilleures retraites, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales, part de notre salaire socialisé.

Exigeons ensemble des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans.

Exigeons une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.

Exigeons la ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.

Exigeons la reconnaissance de la pénibilité au travail, cette dernière ne devant pas être une fatalité. L'aménagement des fins de carrières, avec un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.

Exigeons la prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation, d'apprentissage et de recherche du 1^{er} emploi.

Exigeons la suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites.

Exigeons l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6,5 milliards d'euros dans l'immédiat pour les retraites.

Tous en grève le 5 décembre 2019 !

la
cgt

Pôle emploi PACA

Syndiquez-vous !

CGT Pôle emploi PACA
73, Avenue William Booth
13012 Marseille

Tél : 04 91 43 43 16